



Arret de maladie pendant congés

Par **Akatag7**, le **11/05/2016** à **17:03**

Bonjour a tous!

Voila mon problem

j'ai pris des vacances et j'ai eu un accident pendant mes congés qui on entrainé un arret de maladie et j'aimerais savoir si mon employeur doit me les payer ou si il sont perdu.

Merci.

Par **P.M.**, le **11/05/2016** à **22:18**

Bonjour,

Lorsqu'un arrêt-maladie survient pendant les congés payés si la Convention Collective ne prévoit pas leur report après cette date, malgré que la Jurisprudence européenne le prévoit, ce qui se pratique encore par certains ou beaucoup d'employeurs, c'est que le salarié cumule les indemnités journalières de la Sécurité Sociale avec leur indemnisation jusqu'à leur terme...